

Image not found or type unknown



droit des etranger.regroupement familial

Par **djamrire**, le **29/04/2009** à **21:58**

bonjour,je suis algerien. sans papiers entré en france oct 2000 avec un visa touristique d'un mois.j'ai connu ma femme en 2007 titulaire d'une carte de residence de 10 ans.maries en avril 2009.on est parents d'une petite fille de 5 mois.ma question.est ce que je peut faire le regroupement familial sur place.oubien existe il une procedure plus courte.merci d'avance de me repondre.voici mon.e-mail aussi lvaaz@yahoo.fr.